

[Text]

Mr. Balloch: But we did of course, in the issue in the north in the protection of the Kurds, break new ground for the United Nations. I think the Prime Minister, in his speech at Stanford University last autumn, spoke a bit about what the limits to sovereignty are; that sovereignty does not give a country the right to violate the rights of its own citizens, that it doesn't give it the automatic right to engage in actions that are going to impact on its neighbours either, environmentally and so on. This is no longer an inviolable principle, if it ever was. But I don't think the international community has completely understood or worked out all that this might mean. We are seeing it in Yugoslavia, and we are going to be testing it, I suspect, again and again in the years to come.

• 2010

What actions internationally will bring about the state of affairs that we collectively agree is needed in a country like Myanmar?

We don't argue that some principle of sovereignty is standing behind any Canadian action to do anything here. I think what we're saying is that we believe the only way of bringing about change effectively, or the most effective course of action, is bringing as much pressure to bear multilaterally as we can.

We have to recognize our own role and capacity here. We don't have a big aid program or huge trade flows that we can bring to bear to pressure the SLORC to do things in ways other than the way they are doing them.

We can try to encourage others, and we have tried to encourage others, be they China, or be they the neighbours. We have spent efforts to try to encourage neighbours to the east of Myanmar to exert pressure.

This winter, for the first real time, we saw Thailand and Malaysia and others stand up and start to say the kinds of things about Myanmar that we and others have been saying for some time.

I think we all recognize that the limits to sovereignty are changing. None of us really understand where this is going to end and how it may lead to the development of, if you will, case law, if not codified understanding of how the world is going to manage those changes in the future. Indeed, we are very engaged in that in many of the things that we are now doing.

The Chairman: Thank you.

Mr. Schneider: I have a couple of questions following on Mr. Hovdebo's earlier question with respect to persuading China to take action.

I have heard or read where there are some who would draw a distinct parallel between the style of government that exists in China, maybe not to the same degree, but some similarities, and what exists in Myanmar. How could one ask one government not to condone the actions of another government when there seem to be some parallels? I think of Tiananmen and the interpretation the world put on that.

[Translation]

M. Balloch: Mais en ce qui concerne la protection des Kurdes dans le nord, les Nations Unies se sont trouvées dans une situation tout à fait nouvelle. Je crois que le premier ministre, dans le discours qu'il a prononcé à l'Université Stanford en automne dernier, a dit quelques mots sur les limites de la souveraineté, sur le fait que la souveraineté ne permet pas à un État d'enfreindre les droits de ses propres citoyens, ne lui donne pas automatiquement le droit de prendre des mesures qui vont avoir des répercussions sur ses voisins, sur le plan environnemental et autres. Ce n'est plus un principe inviolable, en admettant qu'il l'ait jamais été. Mais je ne crois pas que la communauté internationale ait parfaitement compris ce que cela signifiait ou saisi toutes les conséquences. Nous le voyons en Yougoslavie et, d'après moi, cette notion va continuer d'être mise à l'épreuve à maintes reprises au cours des années à venir.

Que faut-il faire à l'échelle internationale pour établir dans un pays comme le Myanmar une situation qui corresponde à ce que nous souhaitons tous?

Nous n'invoquons pas le principe de la souveraineté pour justifier l'action canadienne. Nous voulons simplement montrer que, d'après nous, le seul moyen de parvenir à changer les choses, ou la formule la plus efficace, est d'exercer autant de pression que possible au plan multilatéral.

Nous devons connaître notre rôle et nos possibilités. Nous n'avons pas de grands programmes d'aide ou des échanges commerciaux considérables que nous pourrions utiliser pour exercer des pressions sur le Conseil d'État pour le rétablissement de la loi et de l'ordre et l'amener à agir autrement.

Nous pouvons essayer d'encourager les autres, et c'est ce que nous avons fait, que ce soit la Chine ou les voisins. Nous nous sommes efforcés d'inciter les pays voisins du Myanmar à l'est à faire pression.

Cet hiver, pour la première fois vraiment, la Thaïlande, la Malaisie et d'autres ont pris position et commencé à parler du Myanmar comme nous le faisons déjà depuis un certain temps avec d'autres.

Nous voyons tous que les limites de la souveraineté évoluent. Aucun d'entre nous ne sait vraiment comment tout ceci va finir et dans quelle mesure il sera possible d'établir une jurisprudence, en quelque sorte, ou une interprétation codifiée de la façon dont le monde va réagir à ces changements à l'avenir. Nous avons beaucoup avancé sur cette voie dans de nombreuses activités.

Le président: Je vous remercie.

M. Schneider: Je voudrais poser deux questions qui rejoignent celles de M. Hovdebo tout à l'heure à propos des pressions exercées sur la Chine pour qu'elle réagisse.

J'ai entendu dire ou lu que, selon certains, il existait un parallèle très net entre le style de gouvernement en Chine, peut-être pas dans la même mesure, mais en tout cas des similitudes, et la situation du Myanmar. Comment peut-on demander à un gouvernement de ne pas accepter les agissements d'un autre alors qu'il existe des similitudes entre eux? Je pense à Tiananmen et aux réactions que ces événements ont suscité dans le monde.